

Questions/Réponses

à l'attention du grand public

Jamais d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) à partir du début du 6^{ème} mois de grossesse

Informations importantes

- Avant le 6^{ème} mois de grossesse : utilisation exceptionnelle d'AINS ou d'aspirine¹
- A partir du début du 6ème mois de grossesse : ne jamais utiliser d'AINS ou d'aspirine¹
- Pendant toute la grossesse : ne jamais utiliser le célécoxib (Arcoxia) ou l'étoricoxib (Celebrex)
- Vérifiez toujours la composition des médicaments que vous prenez

¹Si la dose est supérieure à 100 mg par jour.

- 1. Quels sont les médicaments concernés par cette information?
- 2. Comment et pourquoi ces médicaments sont-ils utilisés ?
- 3. Comment savoir si un médicament contient un AINS ?
- 4. Ces médicaments sont-ils disponibles uniquement sur ordonnance?
- 5. Quels sont les risques pour mon bébé pendant la grossesse?
- 6. Ces risques peuvent-ils survenir quel que soit le moment de la grossesse?
- 7. Ces risques surviennent-ils même avec une seule prise d'AINS?
- 8. Que faire si j'ai pris un AINS pendant ou après mon 6ème mois de grossesse?
- 1. Quels sont les médicaments concernés par cette information?

» Tous les anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS)

- Quelle que soit la voie d'administration (notamment orale, cutanée et injectable)
- Quelle que soit la dose,
- Quelle que soit la durée d'utilisation (même une prise unique)
- Qu'ils soient délivrés avec ou sans prescription médicale

L'ibuprofène est l'AINS le plus utilisé.

Deux cas particuliers :

- » L'acide acétylsalicylique (aspirine ou acétylsalicylate)
 - à partir de 100 mg par jour

» Les inhibiteurs de la cyclo-oxygénase 2 (COX-2) ou coxibs sont également des AINS

- Le parécoxib (Dynastat) est contre-indiqué à partir du 6ème mois de grossesse.
- Le célécoxib (Arcoxia) et l'étoricoxib (Celebrex) sont contre-indiqués pendant toute la grossesse.
- 2. Comment et pourquoi ces médicaments sont-ils utilisés ?

Ils peuvent être utilisés par voie :

- orale : comprimés, gélules...
- cutanée : gel, crème, pommade, emplâtre...
- rectale: suppositoires,
- ophtalmique : collyres,
- injectable.

Les AINS sont utilisés dans un grand nombre d'affections, notamment pour soulager et/ou traiter :

- **les douleurs** : articulaires, lombaires, musculaires, dentaires, hémorroïdaires, gynécologiques, maux de tête, migraines, etc.
- la fièvre,
- l'inflammation : articulaire, de la sphère ORL (nez, gorge, oreilles).

Des alternatives médicamenteuses et non médicamenteuses existent, quel que soit le stade de la grossesse. Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

3. Comment savoir si un médicament contient un AINS?

Cette information peut notamment être retrouvée au début de la notice, dans la rubrique suivante :

« 1. QU'EST-CE QUE [nom du médicament] ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ? »

Lisez attentivement la notice et, au moindre doute, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Les informations sur les médicaments sont accessibles aussi à partir de la base de données publique des médicaments

http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/

4. Ces médicaments sont-ils disponibles uniquement sur ordonnance ?

Non, certains sont disponibles sans ordonnance (c'est-à-dire en automédication) comme l'ibuprofène, l'acide acétylsalicylique (aspirine) ou le diclofénac.

Lisez attentivement la notice des médicaments contenus dans votre armoire à pharmacie et, en cas de doute, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien avant toute utilisation.

5. Quels sont les risques pour mon bébé pendant la grossesse ?

La prise d'AINS par la femme enceinte pendant la grossesse peut entraîner chez le fœtus et le nouveau-né des effets indésirables graves, **même après une seule prise**, sur :

- le cœur, avec un risque d'insuffisance cardiaque,
- le rein, avec un risque d'insuffisance rénale.

Ces effets peuvent entraîner le décès du bébé avant ou après la naissance.

6. Ces risques peuvent-ils survenir quel que soit le moment de la grossesse?

Ce risque apparaît **à partir du début du 6**ème mois de grossesse (c'est-à-dire dès la fin du 5ème mois ou de la 24ème semaine d'aménorrhée). Jusqu'au 5ème mois de grossesse, demandez conseil à votre médecin, sage-femme ou pharmacien avant de prendre un AINS. Lorsqu'ils sont indispensables, vous devez les utiliser à la dose efficace la plus faible et pendant la durée la plus courte.

⚠ Le célécoxib (Arcoxia) et l'étoricoxib (Celebrex) sont quant à eux contre-indiqués <u>pendant toute</u> <u>la durée de la grossesse</u>.

7. Ces risques surviennent-ils même avec une seule prise d'AINS?

Oui : à partir du début du 6^{ème} mois de grossesse, toute prise, <u>même unique</u> (une gélule, une application de crème...) peut mettre en danger la santé de votre enfant à naître.

- 8. Que faire si j'ai pris un AINS pendant ou après mon 6ème mois de grossesse?
- Arrêtez immédiatement de prendre ce médicament².
- Même si vous n'avez pris ce médicament qu'une seule fois, prévenez et consultez très rapidement votre gynécologue ou votre médecin traitant. Lui seul peut juger de la conduite à tenir.

² Dans des situations très rares et particulières, votre gynécologue, votre cardiologue ou votre médecin traitant peut vous prescrire ces médicaments et ce même après le début du 6ème mois de grossesse. Dans ce cas, respectez strictement l'ordonnance et les consignes de votre médecin (traitement et surveillance).